

En ce début de printemps, retrouvez l'actualité de notre commune déléguée. Différentes manifestations vous sont proposées et nous vous y attendons nombreux.

Retrouvez en temps réel les informations de Vaudry sur son site officiel : www.commune-vaudry.fr

◆ Informations générales

- Les élections européennes auront lieu le 26 mai ; le bureau de vote à la Mairie déléguée de Vaudry sera ouvert de 8h00 à 18h00. Comme pour les autres scrutins, un bus passera dans les Monts de Vaudry pour transporter les électeurs non motorisés jusqu'à la Mairie ; les horaires de passage seront communiqués par voie de presse et via le site internet de la commune.

Rappel : pour voter, pièce d'identité avec photo obligatoire.

◆ Education, culture et loisirs

• Inscriptions scolaires

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants à l'école maternelle pour l'année scolaire 2019-2020. Vous devrez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de votre enfant. L'effectif prévisionnel pour le mois de septembre est de 59 enfants à l'école maternelle de Vaudry et 92 enfants à l'école élémentaire de Roullours.

• Mise en service d'un bus scolaire dans les Monts

Vire Normandie envisage pour la rentrée scolaire de septembre 2019 l'amélioration des dessertes de transport scolaire de certains secteurs de son territoire.

A ce titre, les élèves des cycles primaire et secondaire domiciliés dans les Monts, au Gage, à Billard (commune déléguée de Vaudry) et Bois sur Lande, Mabon, Touyonne, Quellière, Grandes Sallières, Sources, Vautrie, Montbeslon (commune déléguée de Roullours) pourraient

avoir accès à un service supplémentaire de transport, étant précisé qu'il serait conditionné à un nombre suffisant d'élèves inscrits.

Si vous êtes intéressés par ce service, merci de le faire savoir en Mairie ou au service transport de Vire Normandie.

- **Fête de la musique**

Pour la 5^{ème} année consécutive, vous aurez l'occasion de vous divertir en participant à la fête de la musique. Nous vous donnons rendez-vous aussi nombreux, voire plus nombreux que l'année passée, le samedi 22 juin à partir de 18 heures place de la Mairie.

Deux associations s'impliqueront pour que vous trouviez repas et boissons sur place : le Comité des Fêtes proposera grillades, frites, crêpes ; l'association de foot ASVT tiendra la buvette.

Cette année, la soirée débutera avec les enfants de l'école maternelle qui présenteront leur travail musical. Suivront différents groupes et styles (démonstration de batterie, chanson...). Nous profitons de cette lettre pour inviter les musiciens qui le souhaitent à participer activement à cette soirée en se faisant connaître auprès des secrétaires de Mairie ou des élus pour une meilleure organisation de la manifestation.

◆ **Travaux, environnement et cadre de vie**

- Des travaux de voirie seront réalisés Chemin de la Butte, Chemin des Monts et Chemin de l'Etente
- L'aménagement de places de stationnement à l'arrière de la Mairie sera bientôt achevé.
- L'accessibilité à l'église pour les personnes à mobilité réduite se terminera avec la création d'une allée en béton désactivé depuis la nouvelle entrée. Un portail et des portillons seront installés.
- L'aménagement du parc paysager à la résidence Le Fay se poursuit.
- Après le changement des fenêtres de la Mairie, la salle des mariages s'est embellie de nouvelles couleurs.
- Les chèvres et moutons sont de retour à Vaudry pour la cinquième année afin d'assurer de manière écologique l'entretien des abords de l'atelier technique et de 2 bassins de rétention, l'un proche de l'école maternelle, l'autre de la salle des fêtes.

- **Maisons fleuries et potagers – Bourse aux plantes**

La commune organise à la Salle des Fêtes, le samedi 27 avril de 14h à 18h, sa bourse d'échanges de graines, plants de fleurs et légumes.

L'objectif de cette bourse aux plantes est de partager aussi des astuces et conseils sur les cultures florales et potagères. Cette année encore, la bourse d'échanges est gratuite et ouverte à tous. Parlez-en autour de vous. Nous vous attendons nombreux !

- Le samedi 27 avril, jour de la Bourse aux plantes, une balade d'environ 2 heures consacrée « **à la découverte des oiseaux de nos jardins** » sera organisée le matin avec la présence du Groupe Ornithologique Normand. Inscription nécessaire avant le 26 avril, car groupe limité. Rendez-vous devant la Mairie à 9h30.

- **Le concours des jardins fleuris de printemps** aura lieu à nouveau si vous êtes au moins 5 participants. Pour votre plaisir et le nôtre, venez vous inscrire nombreux auprès de la Mairie avant le 30 avril. Rassurez-vous, le jury fixera sa date de passage en fonction de l'avancée de la végétation.

Vous pouvez vous inscrire aussi pour **le concours des maisons fleuries d'été et des potagers**. Le jury se réunira fin juillet.

Tous les participants se verront remettre des récompenses, sous forme de prix, bons d'achat, cadeaux et plantes, lors d'une petite réunion conviviale qui, comme chaque année, se tiendra à l'automne.

Nouveauté : Vous pouvez continuer à échanger plantes, semis, boutures en dehors de la bourse aux plantes annuelle le samedi matin de 10 à 12 heures dans le hall d'accueil de la Mairie de Vaudry, pendant la permanence des adjoints. Organisation libre entre les participants.

Plus de précisions en consultant l'affichage sur la porte de la Mairie et sur le site internet de la commune.

- **Actes de civisme**

- Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués, les dimanches et jours fériés, que de 10h à 12h30 et de 15h à 20h.

- Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 1998, nous vous rappelons que "dans le département du Calvados, la destruction par le feu des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place et sous-produits d'entretien et d'exploitation des haies est interdite du 1er

avril au 1er septembre de chaque année. Il est interdit de laisser se développer des feux à une distance inférieure à 100 m des routes et chemins et inférieure à 200 m des habitations. La même interdiction de brûlage existe à moins de 200 m des bois et forêts, des plantations et reboisements".

- Les terrains non occupés doivent être nettoyés de leurs herbes hautes et ronces, en particulier en bordure des propriétés voisines.

- Suite à de nombreuses plaintes reçues en Mairie, nous vous rappelons que les haies, arbres et arbustes ne doivent empiéter ni sur le domaine public ni sur les parcelles voisines et doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété.

- La Mairie reçoit régulièrement des appels relatifs aux aboiements ; aussi demandons-nous aux propriétaires de veiller à ce que les chiens ne perturbent pas le voisinage.

◆ Agenda

- Samedi 27 avril : balade « à la découverte des oiseaux de nos jardins » à partir de 9h30, départ devant la Mairie
- Samedi 27 avril : bourse aux plantes, à partir de 14h, à la salle des fêtes
- Samedi 27 avril : chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes à partir de 15h, aux abords de la salle des fêtes
- Mercredi 8 mai : randonnée pédestre organisée par le Comité des Fêtes, à partir de 14h, départ de la salle des fêtes
- Vendredi 21 juin : voyage "de la commune" à L'Aigle organisé par le Club de l'Amitié
- Samedi 22 juin : fête de la musique, 18h-23h, place de la Mairie
- Dimanche 30 juin : vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAUDRY



Mairie déléguée de Vaudry

02.31.68.04.17

mairie.vaudry@virenormandie.fr